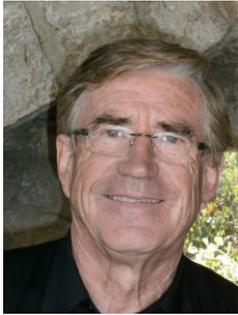




Juillet 2025

E
D
I
T
O



FETE DE L'ECOLE

C'est le vendredi 13 juin à la base de loisirs d'Uzer que la fête de fin d'année a eu lieu.

Une belle fin d'après-midi pour les enfants des écoles de Balazuc et Uzer, ainsi que pour toutes les familles venues les voir.

Comme d'habitude, les élèves et leurs enseignantes ont présenté un spectacle haut en couleur et en musique ! Au programme danses, conte illustré et chants !

L'après-midi s'est prolongé par la remise des diplômes par les Maires des deux villages et s'est poursuivi par un repas avec tous les participants.

Un beau moment de partage, de rires, de souvenirs, qui rappelle à quel point l'école dans notre village est indispensable à la vie de celui-ci !
Merci au sou des écoles pour avoir organisé cette belle fête.

Au fil du temps Balazuc est devenu un pôle touristique important et reconnu pour le sud Ardèche et même au-delà.

Les touristes de plus en plus nombreux sont là pour le démontrer. Il faut que le village soit toujours accueillant. L'équipe municipale, élus et employés, s'active pour maintenir la propreté et la bonne gestion de la Commune.

Que chacun profite au mieux des belles et longues journées.

Que votre été soit festif.

Bravo aux associations qui animent le village.

Bel été à toutes et à tous,

Le Maire,
Bernard CONSTANT



En bref...

En bref...

En bref...

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

L'arrêt du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) par délibération du conseil communautaire du 15 avril 2025 marque une nouvelle étape importante dans l'élaboration de ce document d'urbanisme stratégique pour le territoire.

Vous pouvez trouver l'ensemble des documents du PLUi tels qu'ils ont été arrêtés sur le site de la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche (diagnostic, Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et règlement, plan de zonage par Commune...):

www.cc-gorgesardeche.fr/arret-du-plui

Toute remarque, suggestion ou observation devra être formulée lors de l'enquête publique qui se tiendra à l'automne 2025. Ce sera la seule période pendant laquelle chacun pourra s'exprimer officiellement sur le projet.

INFOS MAIL

Les personnes qui souhaitent tout au long de l'année recevoir les infos de la Mairie concernant la vie du village sont priées d'envoyer leur demande par courriel à l'adresse suivante :

balazuc.mairie@orange.fr

Plus de 175 personnes sont désormais inscrites et profitent d'informations régulières.

TRAVAUX VOIRIE

Le nivellement de la chaussée par ajout de stérile a été programmé cette année pour le chemin d'accès au parking du Viel Audon et le début du chemin de Charabiac aux Louanes.

Des travaux plus importants sont prévus à l'automne au niveau du croisement de la Croisette. Cela concerne les chemins de Serre Merlas, de Cournazou et l'Impasse de Peyrouse.

Ces travaux permettront d'améliorer l'écoulement des eaux de ruissellement sur la chaussée en supprimant la zone de rétention d'eau au début du chemin de Serre Merlas.

Au niveau du croisement entre le chemin de Serre Merlas et le chemin de Cournazou, la chaussée va être déplacée sur la parcelle voisine grâce à la construction d'un mur de soutènement. La route sera élargie et la visibilité améliorée.

Un grand merci à Michel Mouraret qui cède gracieusement à la Commune le terrain nécessaire à la réalisation de cette opération.

Ces travaux sont financés par la Commune tandis que le service voirie de la Communauté de Communes et le cabinet d'études Naldéo basé à Aubenas, qui a déjà réalisé le relevé topographique et l'étude préalable, sont chargés de leur suivi.

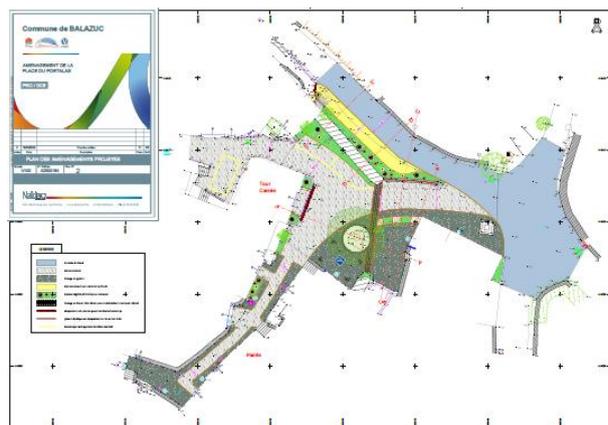
PLACE DU PORTALAS

Comme nous l'avions annoncé sur le bulletin municipal de juillet dernier, la place du Portalas va être réaménagée.

La réalisation a été confiée au cabinet d'études Naldéo. Des réunions de présentation ont été organisées avec les riverains et le plan a été validé par l'Architecte des Bâtiments de France. À la suite de l'appel d'offres, les entreprises ont été choisies et les travaux devraient démarrer à l'automne.

Côté financement, une subvention de 50% a été accordée par la Région. Nous attendons la réponse du Département pour une subvention de 30%.

Cette réalisation va embellir la place située entre la Tour Carrée et la Mairie et faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite par la création d'une place réservée et l'amélioration du cheminement.



TRAVAUX STADE ET PARKING CHAMPGELLY

Des travaux ont été réalisés à l'entrée du stade afin de faciliter l'accès et améliorer ses abords par un enrochement. Une chaîne a été installée afin que les enfants puissent profiter du stade en sécurité lorsqu'il n'est pas utilisé en parking.

Des barrières en bois ont été installées sur les différentes plateformes du parking Champgelly pour sécuriser et délimiter les espaces. Une barrière amovible a été mise au bout du parking afin de permettre un accès plus aisé en dehors de la saison touristique.

Pour faciliter l'accès au village des piétons, le sentier qui longe le Muséum de l'Ardèche a été réaménagé. Le cheminement piétons a été réalisé en béton et de la terre a été rapportée des 2 côtés afin de semer de l'herbe pour limiter le ravinement lors des pluies.



En bref...

En bref...

En bref...

REEXPERTISE DU LABEL « PLUS BEAUX VILLAGE DE FRANCE »

Le lundi 2 juin, Pascal Bernard, responsable qualité et labellisation de l'Association des « Plus Beaux Villages de France » est venu visiter le village et rencontrer les élus dans le cadre de la réexpertise périodique des villages classés.

Il a été très satisfait de l'entretien du village et des travaux réalisés depuis sa dernière visite de contrôle en 2018.

EXERCICE DE SECURITE CIVILE

Le jeudi 15 mai, la Commune a participé à l'exercice de sécurité civile organisé par la Préfecture sur le territoire de la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche.

Il s'agissait de simuler une inondation et d'activer le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de la Commune.

A cette occasion, il est apparu qu'en cas de catastrophe naturelle de grande ampleur, la municipalité devrait faire appel à des bénévoles.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez vous inscrire auprès du secrétariat de mairie, soit par mail :

balazuc.mairie@orange.fr

soit par téléphone : 04 75 37 75 08.

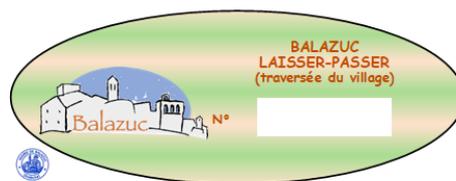
SAISON ESTIVALE 2025

REUNION D'AVANT SAISON

La traditionnelle réunion d'avant saison s'est tenue le 17 avril avec les commerçants. L'occasion de distribuer les laissez-passer saisonniers et d'évoquer le stationnement du personnel et les horaires de livraison. Un apéritif convivial a clôturé ce moment d'échanges.

ORGANISATION ESTIVALE

Comme chaque année durant les mois de juillet et août, le sens interdit pour la traversée du village de l'accès au parking de l'école en direction du pont est maintenu de 10h à 19h. Les laissez-passer des résidents sur fond vert et beige sont toujours valables. Ceux des saisonniers ne sont valables que pour 2025.



Les anciens horodateurs étant vétustes, 5 nouveaux horodateurs ont été installés sur les différents parkings au mois de mars. Ils fonctionnent seulement à pièces car faute de réseau, le paiement par carte bancaire n'est toujours pas possible. Le tarif est de 4 € par journée en juillet et août et de 3 € la journée en demi-saison (mars à juin et septembre).

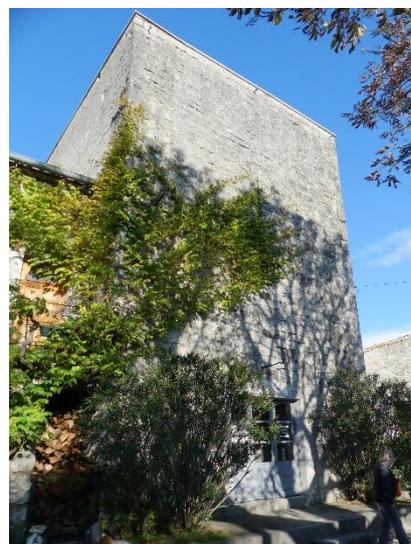
Nous rappelons à toutes et tous que le stationnement est interdit sur la chaussée et les trottoirs dans toute la traversée du village. Le stationnement n'est autorisé que dans les cases de parking délimitées par un marquage au sol, aussi nous vous demandons de bien vouloir respecter cette signalisation horizontale, les contrevenants seront verbalisés.

SITE DE BAIGNADE

Comme l'an dernier, une surveillance de baignade à la plage du Pont est mise en place par la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche pour les mois de juillet et août. La baignade sera surveillée tous les jours de 12h30 à 18h30.

POINT INFO

Le point I sera ouvert tous les jours en libre-service de 10h à 18h30 durant les mois de juillet et août. On y trouve le dépliant du village et les différentes activités à faire sur le secteur. Commerçants et artisans de Balazuc, vous êtes invités à y déposer votre publicité.



BALADE CONTEE

A partir du 9 juillet et jusqu'au 27 août, vous avez rendez avec Niko Grisolle, conteur, pour découvrir votre village autrement. Durant 2 heures de balade contée mêlant histoire et imaginaire, vous déambulerez dans les ruelles. Le rendez-vous est donné tous les mercredis à 10h devant la Tour Carrée. Cette prestation est offerte par la Mairie.

PETIT MARCHÉ

Nous vous donnons rendez-vous tous les mardis de juillet et août de 18h à 20h sur la place de la Croisette à l'entrée du village pour le « Marché des Producteurs ».



BALAZUC EN FETE AVEC L'ARDECHOISE

Les 12 et 13 juin 2025, l'Ardéchoise a fait un arrêt dans notre beau village de Balazuc.

Les cyclistes ont été accueillis par les bénévoles souriants et sympathiques. Les enfants ont offert des dessins et ont chanté.

Nous avons accueilli le jeudi 12 juin, 525 participants et le vendredi 13 juin, 305 participants avec bonne humeur.

Merci à tous les bénévoles, à la Maîtresse, aux élèves, à la Mairie et à Sport Pour Tous.

Jean-Paul ANCEY et Muriel SANCHEZ



FINANCES – COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Le compte administratif est établi en fin d'exercice par la commune. Il permet de suivre la consommation des crédits et de s'assurer du respect des autorisations budgétaires votées. Il retrace l'exécution du budget au cours de l'année et permet de faire apparaître les résultats de l'exercice. Il comporte deux sections bien distinctes :

- la section de fonctionnement qui concerne la gestion courante de la commune,
- la section d'investissement qui porte sur des opérations d'équipement annuelles ou pluriannuelles.

Le compte administratif 2024 du budget de la commune de Balazuc se présente comme suit :

	Section fonctionnement		Section investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat de clôture 2023		214 297,22 €		66 157,12 €
Opérations 2024	514 807,26 €	607 936,66 €	94 856,51 €	91 762,16 €
Résultat de clôture		307 426,62 €		63 062,77 €

Le budget communal présente sur l'exercice 2024, un excédent de 219 089,39 € en fonctionnement et un besoin de financement de 88 337,23 € en investissement en prenant en compte les restes à réaliser 2024.

FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2025

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents communaux ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent principalement aux sommes encaissées au titre des produits des services (cantine, garderie, parkings...), aux impôts locaux et aux dotations versées par l'Etat.

Pour la 5^{ème} année consécutive, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des taxes locales directes (taxe foncière bâtie : 30,06 % ; taxe foncière non bâtie : 74,35 % et taxe d'habitation : 11,71 %).

Les dépenses de fonctionnement sont composées des charges de gestion courante (eau, électricité, carburants, assurances, contrats de maintenance, entretien des bâtiments communaux, achats de fournitures pour les services communaux, affranchissement, télécommunications), des salaires du personnel communal, des indemnités des élus communaux, des subventions versées aux associations, des participations aux syndicats intercommunaux et à la Communauté de Communes et des intérêts des emprunts.

Les dépenses de fonctionnement de l'exercice 2025 s'élèvent à 714 707,39 € dont 72 000 € de virement à la section d'investissement (montant qui correspond à l'autofinancement de l'année).

Les recettes de fonctionnement de l'exercice 2025 s'élèvent à 470 618 € auxquelles il convient de rajouter l'excédent de fonctionnement 2024 qui s'élève à 219 089,39 € et 25 000 € de neutralisation des amortissements.

La section d'investissement prépare l'avenir. Elle est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions à caractère exceptionnel. Elle regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité (acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers et réalisation d'études et de travaux) ainsi que le remboursement de la part du capital des emprunts ;

- en recettes : on distingue les recettes d'équipement qui sont composées des subventions perçues en lien avec les projets d'investissement retenus et les recettes financières telles que la taxe d'aménagement et le remboursement d'une partie de la TVA via le FCTVA.

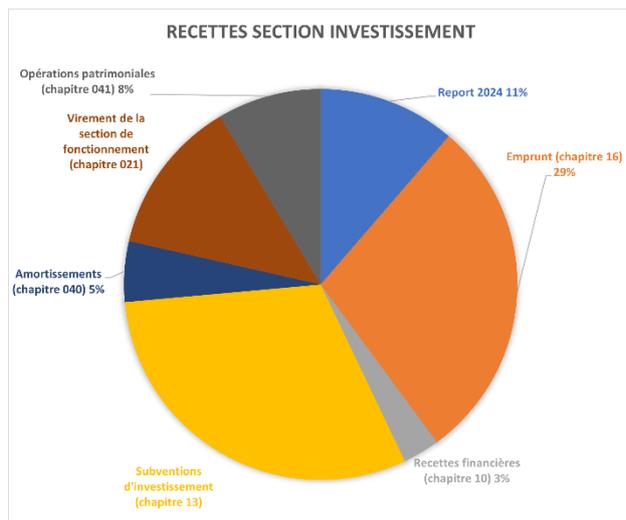
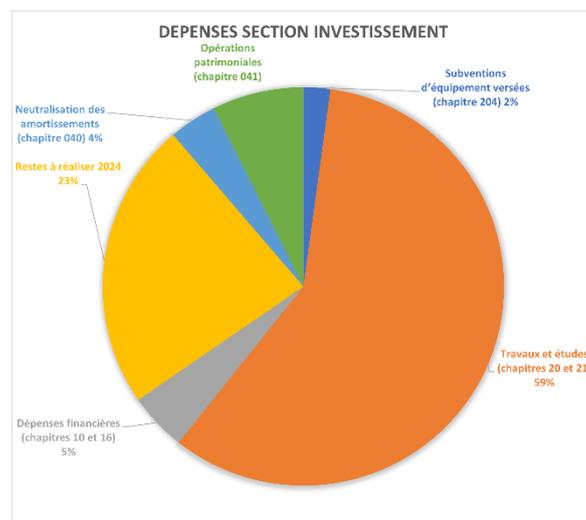
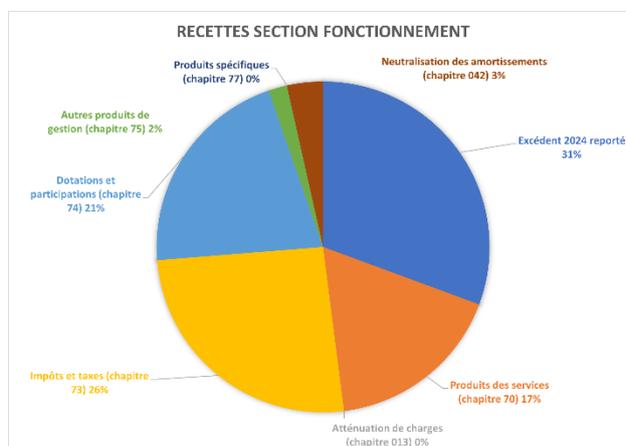
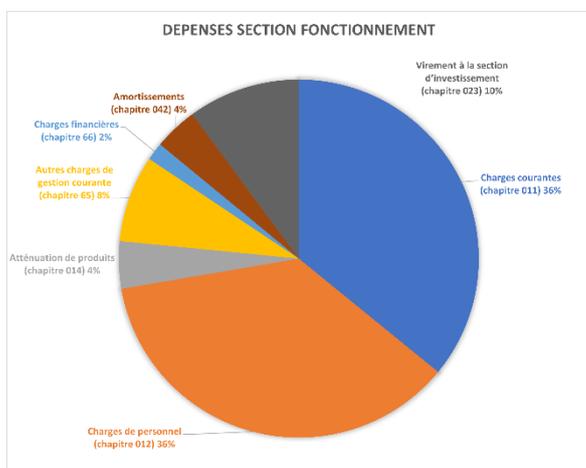
Pour l'année 2025, les principaux projets sont des travaux sur les bâtiments communaux, des travaux sur la voirie non transférée et les parkings, l'aménagement de la Place du Portelas et l'achat de matériel, mobilier urbain et panneaux.

Vue d'ensemble de la section fonctionnement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Charges courantes (011)	256 698.39 €	Produits des services (70)	123 900.00 €
Charges de personnel (012)	260 000.00 €	Atténuation de charges (013)	0.00 €
Atténuation de produits (014)	30 500.00 €	Impôts et taxes (73)	183 917.00 €
Autres charges de gestion courante (65)	56 009.00 €	Dotations et participations (74)	149 901.00 €
Charges financières (66)	11 500.00 €	Autres produits de gestion (75)	12 900.00 €
		Produits spécifiques (77)	0.00 €
Total dépenses réelles	614 707.39 €	Total recettes réelles	470 618.00 €
Amortissements (042)	28 000.00 €	Neutralisation des amortissements (042)	25 000,00 €
Virement à la section d'investissement (023)	72 000.00 €	Excédent 2024 reporté	219 089.39€
Total général	714 707.39 €	Total général	714 707.39 €

Vue d'ensemble de la section investissement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Travaux et études (20 et 21)	378 550.00 €	Subventions d'investissement (13)	171 000.00 €
Dépenses financières (10 et 16)	30 350.00 €	Emprunt (16)	160 000.00 €
Subventions d'équipement (204)	14 000.00 €	Recettes financières (10)	16 900.00 €
Restes à réaliser 2024	151 400.00 €	Affectation au compte 1068	88 337.23 €
Total dépenses réelles	574 300.00 €	Total recettes réelles	436 237.23 €
Neutralisation des amortissements (040)	25 000.00 €	Amortissements (040)	28 000.00 €
Opérations patrimoniales (041)	47 700.00 €	Virement de la section de fonctionnement (021)	72 000.00 €
		Opérations patrimoniales (041)	47 700.00 €
		Report 2024	63 062.77 €
Total général	647 000.00 €	Total général	647 000.00 €



OCTOBRE ROSE

La campagne nationale 2025 "Octobre Rose" aura lieu sur notre territoire nord de la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche le Dimanche 5 Octobre. Vous pouvez d'ores et déjà bloquer la date.

Les communes de Vogüé, Lanas, Pradons, Saint Maurice d'Ardèche, Rochecolombe et Balazuc sont associées à l'organisation des manifestations qui auront lieu ce jour-là. Comme l'année dernière, des randonnées, trails et parcours VTT seront organisés sur les communes citées ci-dessus.

Balazuc proposera une balade à vélo électrique au départ de la salle des fêtes.

Tous les participants et bénévoles se retrouveront en fin de matinée sur le parvis du château de Vogüé pour une tombola et un moment convivial.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Cathy Mollier ou Elisabeth Gratadou

SICTOBA

LES ENJEUX DU COMPOSTAGE

Le SICTOBA traite par enfouissement les ordures ménagères de 51 communes, soit environ 12 000 tonnes par an. La part des déchets compostables enfouie est évaluée à 3 000 tonnes.

Afin de diminuer cette part et ainsi préserver le centre d'enfouissement situé à Grospierres, tous les acteurs (habitants et professionnels) sont sollicités pour participer à la pratique du compostage, geste simple et concret en faveur de l'environnement.

Cette opération phare pour le Syndicat permettra à long terme de maîtriser le coût de la gestion des déchets. C'est aussi une façon de responsabiliser les ménages en leur donnant les moyens d'être acteurs de la gestion de leurs déchets.

ANIMATION COMPOST

Une animation proposée par le SICTOBA et le Collectif Pétale 07 a eu lieu sur le village le samedi 19 avril. Cette opération visait à expliquer les secrets d'un bon compostage. De nombreuses personnes ont participé à ce moment de partage et sont repartis avec un seau et un composteur. Nous pouvons nous féliciter d'être la commune avec le plus de participants présents.



PROJET DE SITE DE COMPOSTAGE PARTAGE

Une rencontre a eu lieu en Mairie le 24 juin avec le maître composteur du SICTOBA et la chargée de formations du Collectif Pétale 07. Le SICTOBA propose à la Commune de l'accompagner pour installer un site de compostage partagé sur le village. La Commune de Balazuc a décidé d'adhérer à ce projet, comme de nombreuses autres communes avant elle (36 sites de compostage partagé sont opérationnels aujourd'hui sur le territoire du SICTOBA). Un diagnostic sera fait courant septembre afin d'imaginer l'emplacement où seront installés les bacs de compostage. S'ensuivra un accompagnement de plusieurs demi-journées qui intégrera élus, agents et habitants intéressés pour suivre et animer ce projet (voir affiche jointe).

HOMMAGE A GILBERT SERRET

Le 29 juin 2025 a été inaugurée au Viel Audon une plaque à la mémoire de France et Gilbert Serret, instituteurs à Balazuc en 1942-43, pédagogues émérites, syndicalistes, antifascistes et antistalinien.

Le 30 juin 1943, Gilbert Serret, instituteur de la classe unique de garçons, a payé de sa vie sa fidélité à ses convictions au bord de l'Ardèche à Balazuc.

Gilbert Serret était un pédagogue chevronné dont les qualités sont reconnues par sa hiérarchie. Il est très apprécié des familles. Son enseignement est motivant, les élèves apprennent bien et aiment venir en classe. Il a créé avec eux un jardin avec des plantes médicinales, un verger, un atelier avec ses outils. Cette pédagogie nouvelle doit beaucoup à l'influence de son épouse France Serret.

C'est également un syndicaliste depuis sa sortie de l'École normale d'instituteurs de Privas (1921). Entre 1928 et 1932, il accède à des responsabilités au sein du Syndicat des instituteurs et institutrices d'Ardèche, de la fédération unitaire de l'enseignement (FUE) affiliée à la confédération générale du travail unitaire (CGTU).

Ses responsabilités, ses convictions et un long compagnonnage avec Élie Reynier, son professeur d'École normale et président de la Ligue des droits de l'Homme, l'amènent à s'engager contre la guerre et le fascisme.

Les Serret retrouvent un poste à Balazuc à la rentrée 1942.

À la rentrée 1943, France est nommée directrice de l'école de filles de Ruoms et y restera jusqu'à sa retraite le 1^{er} octobre 1955.

Marc Zanoni, ancien inspecteur de l'Éducation nationale



CENTRE SOCIAL ET CULTUREL

Le centre social et culturel des Gorges de l'Ardèche est né officiellement le 16 avril 2025. Il est un service intercommunal géré par la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche, au service des habitants. Comme dans tout centre social et culturel, la place des habitants est importante : ils peuvent prendre part de manière active au rôle qu'ils veulent donner à cette structure dans l'espace public.

Qu'est-ce qu'un centre social et culturel ?

Il s'agit d'un espace dynamique où le vivre-ensemble prend vie, offrant des opportunités d'expression citoyenne, d'animations familiales, de projets collectifs, ainsi que des services et activités essentiels à la vie quotidienne. Bien plus que des murs, le centre social et culturel reflète donc l'âme de notre territoire.

Pourquoi ce projet ?

Le besoin d'un centre social et culturel a été identifié lors d'une série d'ateliers participatifs qui s'est déroulée en 2022, et qui réunissait un large éventail d'acteurs locaux. Ces ateliers ont abouti à la rédaction d'une convention territoriale globale (CTG) en partenariat avec la Caf de l'Ardèche, qui inclut la création d'un centre social et culturel parmi les actions prioritaires pour les cinq prochaines années. Une telle structure étant jusque là inexistante sur le territoire intercommunal, la communauté de communes a fait le choix de se lancer dans ce projet ambitieux dont l'objectif est de renforcer le tissu social et culturel local.

Vous pouvez retrouver toutes les actualités sur le site de la Communauté de Communes :

www.cc-gorgesardeche.fr/centre%20social%20et%20culturel

CALENDRIER DES ANIMATIONS 2025 (sous réserve de modifications)

MOIS	ANIMATIONS	ORGANISATEURS	LIEU	HEURES
JUILLET Vendredi 4 Mardi 8 Du 11/07 au 18/08 Mardi 22 Ven 25 et Sam 26	Fête de l'Été Début chantier de Jeunes Exposition d'aquarelles Concert Fête votive	La Bise Ass Jeunes de Chantier La Roche Haute La Roche Haute Sport Pour Tous - Metaloid	Cour salle polyvalente Viel Audon Eglise romane Cour de l'école Place C. Ranchin et Salle des fêtes	19h Journée 10h – 13h 20h30 Journée et soirée
AOUT Samedi 2 Mardi 10 Vendredi 15 Mardi 19 Du 20/08 au 21/09	Bal Folk Concert Fête de la chasse Concert Exposition	Ass Jeunes de Chantier La Roche Haute ACCA La Roche Haute La Roche Haute	Place Clovis Ranchin Place Eglise romane Stade Place Eglise romane Eglise romane	19h 21h Midi et soir 20h30 15h – 18h
SEPTEMBRE Du 5 au 7 Samedi 13 Samedi 20 Samedi 20 Samedi 27	Festival « Les Balazucades » Challenge Jean Campanella Chœur lyrique Assemblée Générale Metalfest (6^{ème})	Sport Pour Tous La Roche Haute Sport Pour Tous Metaloid	Village Salle des fêtes + Cour Eglise Salle des fêtes Saint Privat	Journée et soirée 14h 16h 18h 18h
OCTOBRE Dimanche 5 Samedi 25	Octobre Rose Castagnade	Sport Pour Tous	Salle des fêtes Salle des fêtes + Cour	19h
NOVEMBRE Samedi 8	Assemblée générale	Metaloid	Salle des fêtes	18h
DECEMBRE Samedi 6	Téléthon	Bénévoles	Salle des fêtes	Journée

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

Cette année, les enfants de l'école de Balazuc ont vécu de nombreuses aventures riches en découvertes et en émotions !

Ils ont notamment eu la chance de s'initier à la spéléologie dans les grottes de Barri et de l'Orage, situées dans le Gard, grâce au partenariat avec le CREPS de Vallon. Sensations garanties !

Dans la même dynamique, ils ont pu grimper dans un grand arbre à Balazuc, une activité encadrée par un éducateur spécialisé, qui leur a permis de prendre de la hauteur en toute sécurité.

Côté sport, les élèves ont profité de deux cycles d'activités : natation et handball.

Pour clore l'année en beauté, un séjour de deux jours à Montselgues a été organisé avec l'école d'Uzer. Entre randonnées, moments en pleine nature et temps de partage, ce séjour a permis aux enfants de renforcer les liens entre camarades dans un cadre convivial et dépaysant.

Le conseil municipal vient d'apprendre le départ de Pauline REYNET de l'école de Balazuc. A compter de la prochaine rentrée scolaire, elle sera remplacée par Angélique ETIENNE.

DEBROUSSAILLEMENT DES PARCELLES

Balazuc comme la plupart des communes de l'Ardèche n'échappe pas aux risques d'incendies. Afin de minimiser ces risques, le débroussaillage est rendu obligatoire par le code forestier.

Les dispositions de cette obligation légale de débroussaillage (OLD) visent à deux objectifs :

- Limiter la propagation des incendies au sein des parcelles privées ou publiques sur lesquelles une habitation est présente et distante de moins de 200 mètres d'une zone boisée (massifs forestiers, landes, maquis ou garrigues). La végétation présente autour de la maison doit alors être débroussaillée sur un rayon de 50 mètres. La responsabilité du débroussaillage incombe au propriétaire de la maison. Si le rayon de 50 mètres s'étend sur une parcelle voisine laquelle n'a pas l'obligation de débroussailler, le débroussaillage sur cette parcelle reste de la responsabilité du propriétaire de la maison qui pourra débroussailler avec l'accord du propriétaire de la parcelle voisine.
- Faciliter l'intervention des moyens de lutte contre les incendies en débroussaillant les voies d'accès publiques ou privées sur une largeur de 2 mètres de part et d'autre de la voie puis de couper les branches surplombant la voie sur une hauteur de 4 mètres.

Les propriétaires qui sont concernés par le débroussaillage et qui ne sont en capacité de le réaliser ou de le faire réaliser, pourront faire appel :

- À un des deux propriétaires balazucains de troupeaux (chèvres et moutons) pouvant examiner la faisabilité (surface suffisante versus densité herbage, possibilité d'installation enclos mobile, accessibilité, ...) par broutage :
 - Jean du Viel Audon : 06 29 42 03 28
 - Gaël (repreneur du troupeau d'Edith et Jean Marc) : 06 32 24 53 17
- A l'entraide entre Balazucains (groupe WhatsApp) pour, le cas échéant, couper les branches surplombant les voies d'accès à une hauteur de moins de 4 mètres.

Vous trouverez plus de détails sur le guide du débroussaillage de la Préfecture de l'Ardèche :

https://www.ardeche.gouv.fr/contenu/telechargement/20730/173456/file/guide_d%C3%A9broussaillage_obligatoire_2021.pdf

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée en ligne jusqu'au sixième mercredi précédant le scrutin.

Pour demander une inscription sur les listes électorales, vous devez remplir deux conditions cumulatives.

- Avoir le droit de vote, ce qui implique de posséder la nationalité française, être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour et jouir de ses droits civils et politiques.
- Avoir une attache avec la commune au titre de son domicile principal, sa qualité de contribuable ou sa qualité de gérant de société.

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales en ligne :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

À l'appui de votre demande d'inscription, vous aurez à transmettre : un justificatif de votre identité (par exemple votre carte nationale d'identité) et un justificatif de votre lien avec la commune de vote (par exemple votre facture d'électricité comme justificatif de domicile).

Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales de votre commune en vous rendant à la mairie. Il faudra fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un formulaire cerfa n°12669*02 de demande d'inscription disponible en mairie.

ASSOCIATION LA ROCHE HAUTE - BALAZUC

C'est une saison très riche que vous propose La Roche Haute pour la 44^e année. Elle s'est ouverte le 6 juin avec les peintures et les modelages de Do Conto qui parlent « des hommes et de la fragilité à exercer cette difficile condition d'être humain » selon les propres mots de l'artiste. Elles sont accompagnées par les peintures abstraites de Jean-Pierre Senges, à la recherche constante de l'équilibre et de l'harmonie. Enfin Than Violet, avec ses sculptures figuratives et ses céramiques, privilégie la femme et l'enfant afin d'émouvoir, de faire sourire et de réveiller en chacun sa « madeleine de Proust ».

A partir du 11 juillet, les aquarelles de Mandé et les peintures de Cécile Windeck prendront le relais. La première propose un travail centré sur la lumière et les vibrations colorées, tandis que la seconde joue avec les bleus : cobalt, outremer, indigo, turquoise qui sont le reflet de ce qui anime l'artiste.

Enfin, **du 20 août au 21 septembre**, ce sont les minuscules dessins d'Agnès Pontier, les peintures figuratives de Mad Rolland et les sculptures de Jean-Christophe Bridoux avec leurs fils d'inox rehaussés d'émaux et de céramique qui clôtureront en beauté les expositions dans l'Église romane.

Côté concerts, c'est également un programme éclectique que nous vous proposons.

Sur la place de l'Église romane (ou dans l'église en cas de mauvais temps) :

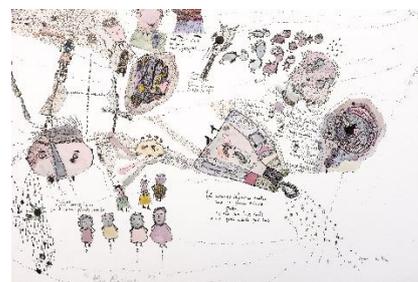
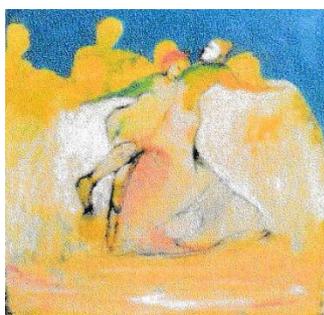
- **le mardi 8 juillet à 19h00** : « Quelques mots d'amour et deux violoncelles », par la Compagnie de Laurac-en-Ciel (réservé aux adhérents)
- **le dimanche 10 août à 21h00** : « La Fontaine au féminin ». La flûte à bec de Jean-Pierre Menuge, un clavecin et une comédienne pour nous faire découvrir des textes de La Fontaine qui brosse avec tendresse des portraits de femmes d'une grande acuité.
- **le mardi 19 août à 20h30** : « Birkin-Gainsbourg ». Hommage au couple légendaire par Agnès Ravaux et Guillaume Giraud (Théâtre de Bagatelle).

Dans la cour de l'école :

- **le mardi 22 juillet à 20h30** : « Clac-son ». Du funk comme à la maison. 10 musiciens autour d'un répertoire funk et soul, des années 70 à maintenant.

Dans la Nouvelle église :

- **le samedi 20 septembre à 16h00** : Chœur lyrique. 25 choristes de l'atelier de Leana Durney et Davide Autieri sur le thème de « la présence du sacré dans l'opéra ».



ASSOCIATION DES JEUNES DE CHANTIER DU VIEL AUDON (AJC)

Du mardi 8 juillet au 23 août aura lieu le 53^{ème} été de chantier de jeunes au Viel Audon. Nous accueillerons des jeunes de 15 à 25 ans venus de France et d'ailleurs.

La transmission de responsabilité et de savoir-faire autour de la maçonnerie, de la pierre sèche, du travail du bois, du pain ou encore de la cuisine collective sont au cœur de notre projet. En effet le chantier du Viel Audon fonctionne en grand groupe au rythme des animations et des chants pour expérimenter la puissance de la vie en collectif.

Comme chaque année, les jeunes de chantier organisent un bal de musique folk traditionnelle qui aura lieu sur la place de l'Église de Balazuc le samedi 2 août. Habitant.es de village ou curieux.ses de passage, vous êtes conviés aux festivités pour danser avec nous sur la musique des groupes Duoplodocus et Lyr Trio ! De 19h à minuit, participation à prix libre, avec buvette et petite restauration !

Association des Jeunes de chantier du Viel Audon (AJC)

Chantier de jeunes bénévoles

Le Viel Audon

07120 BALAZUC

07.61.43.22.18

chantier@levielaudon.org



MUSEUM DE L'ARDECHE ET PALEODECOUVERTES

Tout au long de l'été, le Muséum de l'Ardèche ouvre ses portes chaque jour de 10h à 18h. Les visiteurs sont invités à explorer une impressionnante collection de 600 fossiles, issus de l'Ardèche mais aussi du reste du monde.

En 2025, le Muséum accueille de nouveaux dinosaures comme le Platéosaure ou le Pachycéphalosaure dans sa Galerie des dinos ainsi que le moulage complet du célèbre Tricératops le Big Jones.

Des visites guidées sont organisées toutes les demi-heures et permettent de remonter le fil de l'évolution des espèces grâce aux explications captivantes des guides passionnés. Au-delà de la visite, petits et grands peuvent prolonger l'expérience avec des ateliers interactifs et ludiques.

L'atelier de fouilles offre l'opportunité de chercher des fossiles et des minéraux pendant une heure et de repartir avec ses découvertes ! Quant à l'atelier d'extraction, il propose une initiation à la préparation de fossiles de collection, à emporter également.

Pour une immersion encore plus spectaculaire, le musée propose un voyage en réalité virtuelle à travers les océans, du Jurassique à la rencontre de créatures marines fascinantes.

Enfin, pour une pause gourmande bien méritée, rendez-vous au café glacier "Le 100%" où vous pourrez savourer une glace artisanale Terre Adélice parmi 48 parfums, ou siroter une boisson locale rafraîchissante.



ASSOCIATION LA BISE

Après le succès de la Fête de la musique en 2024, une fête de l'été pour 2025

En 2024, l'association La Bise! aidée de ses partenaires locaux faisait revivre la fête de la musique dans le village de Balazuc. L'enthousiasme témoigné par plus de 300 personnes venues partager ce moment a laissé l'équipe unanime : nous recommencerons en 2025.

Aussi, c'est avec fierté que nous vous annonçons la Fête de l'été, le 4 juillet 2025. Sur un format proche de celui de la fête de la musique, ce sera l'occasion pour les jeunes de l'école du village de s'initier aux arts du cirque avant de présenter leur spectacle de fin d'année ; pour les Colporteurs de Rêves de présenter leur spectacle-concert "Boulevard boulegant" ; pour Karpatt de livrer le fruit de 25 années de tournées, en France et autour du monde ; et enfin, pour DJ Cosmopilote de clore la soirée sur ses rythmes groovy, soul et funk.

L'association La Bise! soutenue par le village

La jeune association La Bise! créée il y a 2 ans continue son chemin, toujours avec pour objectif de mettre en lumière toutes les formes d'arts et d'expression artistiques et de les faire vivre ensemble. L'esprit des événements se veut avant tout convivial et solidaire. A travers les activités menées, La Bise! souhaite favoriser les échanges, les rencontres, afin de créer du lien social et faciliter le vivre ensemble.

Cette année encore la fête de l'été est organisée en étroite collaboration avec les acteurs du village de Balazuc au travers de différents dons, de prêts, par les associations locales, de matériel, ainsi qu'une collaboration avec l'association des parents d'élèves et un appui remarquable de la Mairie.

Informations pratiques

Tarif : Prix conseillé 8€

Ne souhaitant exclure aucun public, nous faisons le choix d'un prix conseillé, indiquant le tarif à partir duquel nous estimons rentrer dans nos frais. Les éventuels participant.es ne pouvant assumer ce tarif seront les bienvenu.es, au tarif de leur choix.

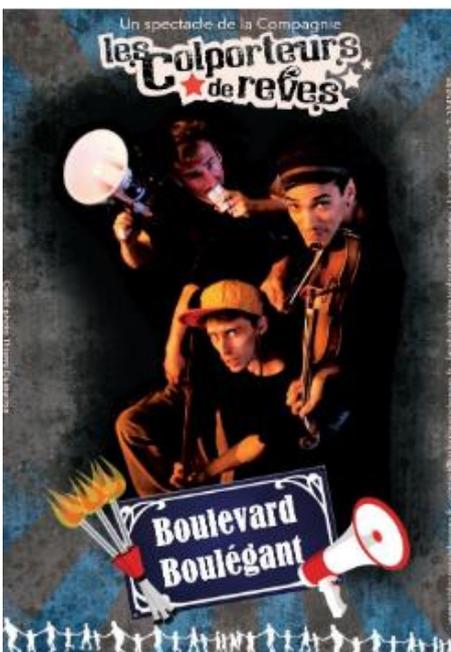
Adresse : Cour de la salle polyvalente, 58 route du village 07120 Balazuc

Horaires : 19h – 01h30

Bar & petite restauration sur place

Encaissement : Paiement en espèce uniquement / Pas de distributeur dans le village.

association.labise@outlook.com



ASSOCIATION LE MAT

Le cœur de l'association Le Mat, au sein du hameau du Viel Audon, est d'accueillir et de transmettre du savoir par le « faire », à travers différentes thématiques comme le jardin, la boulangerie et l'élevage.

Les animations se basent sur une démarche alimentaire nouvelle et un mode de consommation plus conscient et local. Vous me direz : Mais comment ça se passe concrètement, cette transmission du « consommons plus conscient » ?

Chaque animation intègre un temps de réflexion autour de la préparation à venir, qu'il s'agisse de faisselle, de pain, de sel aux herbes ou de sirop aux plantes aromatiques. Ainsi, tout au long du déroulé de l'activité, enfants comme adultes sont plongés dans les étapes de transformation des produits et ingrédients locaux, et/ou issus directement de la ferme et du jardin du hameau du Viel Audon.

Au sein de l'association, nous éveillons les sens, qu'il s'agisse de la douce odeur des plantes aromatiques, du pain, de la chèvrerie, ou encore de la dégustation sur place des produits faits maison et de nos mains. Lorsqu'il s'agit de l'atelier pain, les enfants découvrent le pouvoir de la levure dans la préparation de la pâte, qu'ils pétrissent à la main avant de l'enfourner dans un four traditionnel au feu de bois. L'atelier plantes aromatiques, lui, guide les groupes sur la manière de cueillir les plantes sans compromettre leur repousse, puis sur le procédé de transformation pour créer un sirop, du sel, et même de la glace !

L'animation élevage permet de rencontrer et de caresser nos chèvres, puis de déguster sur place les faisselles réalisées ensemble.

L'association Le Mat propose aussi de laisser libre cours à l'imagination à travers des constructions en bois et en pierres sèches, ou encore la création de sculptures. Le groupe s'engage dans la veine pour récolter l'argile, la tamise ensemble, l'hydrate et en fait de belles créations, qui sécheront exposées à la vue des intéressés.

Chaque étape de fabrication est rythmée d'anecdotes, de partages de savoir et d'infos à raconter aux copains ! C'est ce qui rend l'expérience des animations au Viel Audon pleine de richesse.

Ces activités sont ouvertes à toutes et à tous, à la demi-journée, à la journée ou en séjour avec hébergement.

Je vous partage quelques dates pour nous rencontrer et vivre des moments ensemble :

- L'assemblée générale du vendredi 27 juin à 17h au Viel Audon
- Les chantiers bénévoles du 27 octobre au 2 novembre 2025
- Des soirées ponctuelles à suivre sur nos événements et sur notre fil Facebook : Le Viel Audon et Instagram : lemat_vielaudon

À très bientôt !

Maëlane du Viel Audon



NOS JOIES ... NOS PEINES ...

MARIAGES

Frédéric CONSTANT et Vincent BIMBARD, le 26 avril 2025

Yoan LEFÈVRE et Morgane D'ARMAND DE CHATEAUVIEUX, le 28 juin 2025

DECES

KUNG Madeleine, le 31 décembre 2024

MOLIERE Michèle, le 11 janvier 2025

MOURARET Denise, le 19 janvier 2025

HANACKER Liliane, le 8 mars 2025

SOCRATE Maryse, le 30 mai 2025



Directeur de publication : Bernard Constant

Responsable de la publication : Céline Monnier

Rédaction des articles : Bernard Constant, Céline Monnier, Monique Constant, Marie-Jo Ranchin, Colin Charvet, Muriel Sanchez, Elisabeth Gratadou, Catherine Mollier, Pauline Reynet, Marc Zanoni et les responsables d'associations

Mise en page : Sabine Allix

Photographies : Bernard Constant, Marie-Jo Ranchin, Monique Constant, Colin Charvet, Muriel Sanchez, Guy Boyer et les associations